

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 673717 NB INC.	Numéro de permis 2011331	Date d'inspection Le 01 avril 2025	
Nom de l'établissement La p'tite garderie d'en haut		Numéro de téléphone (506) 866-2045	
Adresse 7554 134 Route Sainte-Anne-de-Kent NB E4S 1H2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La mentore en assurance de la qualité est sur place pour effectuer l'inspection de renouvellement.  
Le ratio a été respecté tout au long de la visite.

Lors de l'inspection, la mentore en assurance de qualité a observé les enfants jouer librement à l'intérieur et manger la collation.

original signé par  
Stephanie Hickey

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 avril 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Amanda Hébert

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 avril 2025

\_\_\_\_\_  
Date